



**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

9 juin 2020

Pièce n° 2

Confédération française démocratique du travail (CFDT) c. France
Réclamation n° 189/2020

OBSERVATIONS DU GOUVERNEMENT SUR LA RECEVABILITE

Enregistrée au secrétariat le 28 mai 2020



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires juridiques

Sous-direction des droits de l'Homme

Le ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères

A

Madame la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe
Direction générale des droits de l'Homme
Service de la Charte sociale européenne
A l'attention de Monsieur le Secrétaire exécutif

Paris, le 28/05/2020

**A/S : RECLAMATION N° 189/2020, CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU
TRAVAIL (CFDT) C. FRANCE**

Dossier suivi par : EGLANTINE LEBLOND

Référence : 2020-0217687

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement français n'a pas d'observation à formuler sur la recevabilité de la réclamation citée en objet.

**BENOIT CHAMOUARD
SOUS-DIRECTEUR DES DROITS DE L'HOMME**